

RCS : ST DENIS DE LA REUNION

Code greffe : 9741

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00577

Numéro SIREN : 531 614 857

Nom ou dénomination : SNC HELIODOM 22

Ce dépôt a été enregistré le 02/04/2021 sous le numéro de dépôt B2021/004733

SNC HELIODOM 22 (SOCIETE EN LIQUIDATION)

Société en nom collectif capital de 5 000 €

Siège social et de liquidation : 12 rue Felix Guyon

C/o Société Immobilière du Département de la Réunion (SIDR)

97400 SAINT DENIS

531 614 857 RCS SAINT DENIS DE LA REUNION

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU
11 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le onze décembre, à neuf heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège de la société SNC HELIODOM 22 (société en liquidation), sur convocation de la société SIDR, Liquidateur.

Sont présents :

La société SIDR, propriétaire de 499 999 parts sociales ;

La société SAS DOMHELIO, propriétaire de 1 part sociale ;

Total des parts sociales présentes 500 000 parts sociales.

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Jacques DURAND en sa qualité de représentant légal de la société SIDR.

Le Président constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 août 2020,
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces étaient jointes à la lettre de convocation adressée avant la date de la présente assemblée, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis, le Président rappelle que l'Ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Approbation des comptes et affectation du résultat,
- Quitus au Liquidateur,
- Délégation de pouvoirs pour les formalités,
- Questions diverses.

Le Président ouvre la discussion.

Après échange de vues, personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 août 2020, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Liquidateur quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du Liquidateur, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 août 2020, s'élevant à 1 136 246,03 €, de la manière suivante :

Compte « Report à Nouveau » avant affectation	-1 141 246,03 €
Résultat de l'exercice clos au 31/08/2020	<u>-1 136 246,03 €</u>
Compte « Report à Nouveau » après affectation	- 2 277 492,06 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir tout dépôt, toutes formalités et publicités légales inhérentes aux décisions prises.

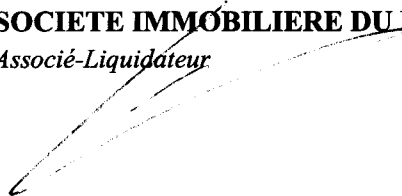
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'Ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Liquidateur.

Dans le même temps, il a été établi une feuille de présence signée par les associés.

SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEMENT DE LA REUNION – SIDR
Associé-Liquidateur



SNC HELIODOM 22 (SOCIETE EN LIQUIDATION)

Société en nom collectif capital de 5 000 €

Siège social et de liquidation : 12 rue Felix Guyon

C/o Société Immobilière du Département de la Réunion (SIDR)

97400 SAINT DENIS

531 614 857 RCS SAINT DENIS DE LA REUNION

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU
11 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le onze décembre, à neuf heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège de la société SNC HELIODOM 22 (société en liquidation), sur convocation de la société SIDR, Liquidateur.

Sont présents :

La société SIDR, propriétaire de499 999 parts sociales ;

La société SAS DOMHELIO, propriétaire de 1 part sociale ;

Total des parts sociales présentes 500 000 parts sociales.

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Jacques DURAND en sa qualité de représentant légal de la société SIDR.

Le Président constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 août 2020,
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces étaient jointes à la lettre de convocation adressée avant la date de la présente assemblée, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis, le Président rappelle que l'Ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Approbation des comptes et affectation du résultat,
- Quitus au Liquidateur,
- Délégation de pouvoirs pour les formalités,
- Questions diverses.

Le Président ouvre la discussion.

Après échange de vues, personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 août 2020, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Liquidateur quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du Liquidateur, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 août 2020, s'élevant à 1 136 246,03 €, de la manière suivante :

Compte « Report à Nouveau » avant affectation	-1 141 246,03 €
Résultat de l'exercice clos au 31/08/2020	<u>-1 136 246,03 €</u>
Compte « Report à Nouveau » après affectation	- 2 277 492,06 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir tout dépôt, toutes formalités et publicités légales inhérentes aux décisions prises.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

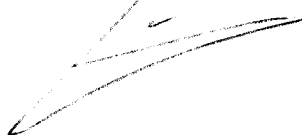
Plus rien n'étant à l'Ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Liquidateur.

Dans le même temps, il a été établi une feuille de présence signée par les associés.

SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEMENT DE LA REUNION – SIDR

Associé-Liquidateur



SNC HELIODOM 22 (SOCIETE EN LIQUIDATION)

Société en nom collectif capital de 5 000 €

Siège social et de liquidation : 12 rue Felix Guyon

C/o Société Immobilière du Département de la Réunion (SIDR)

97400 SAINT DENIS

531 614 857 RCS SAINT DENIS DE LA REUNION

**RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS VISEES PAR
L'ARTICLE L.223-19 DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2020

Chers associés,

En application des dispositions de l'article L.223-19 du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 août 2020.

Nous vous remercions d'en prendre acte.

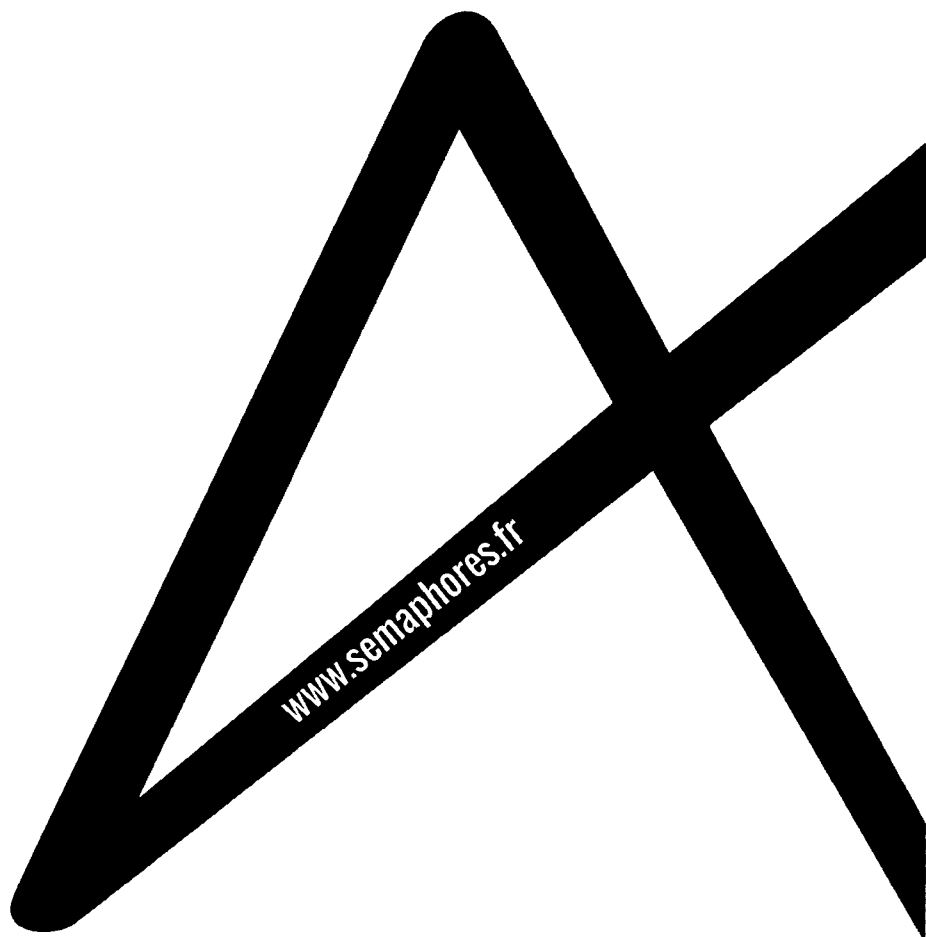

Le Liquidateur

ETATS FINANCIERS 2020

Période du 01/09/2019 au 31/08/2020

HELIODOM 22

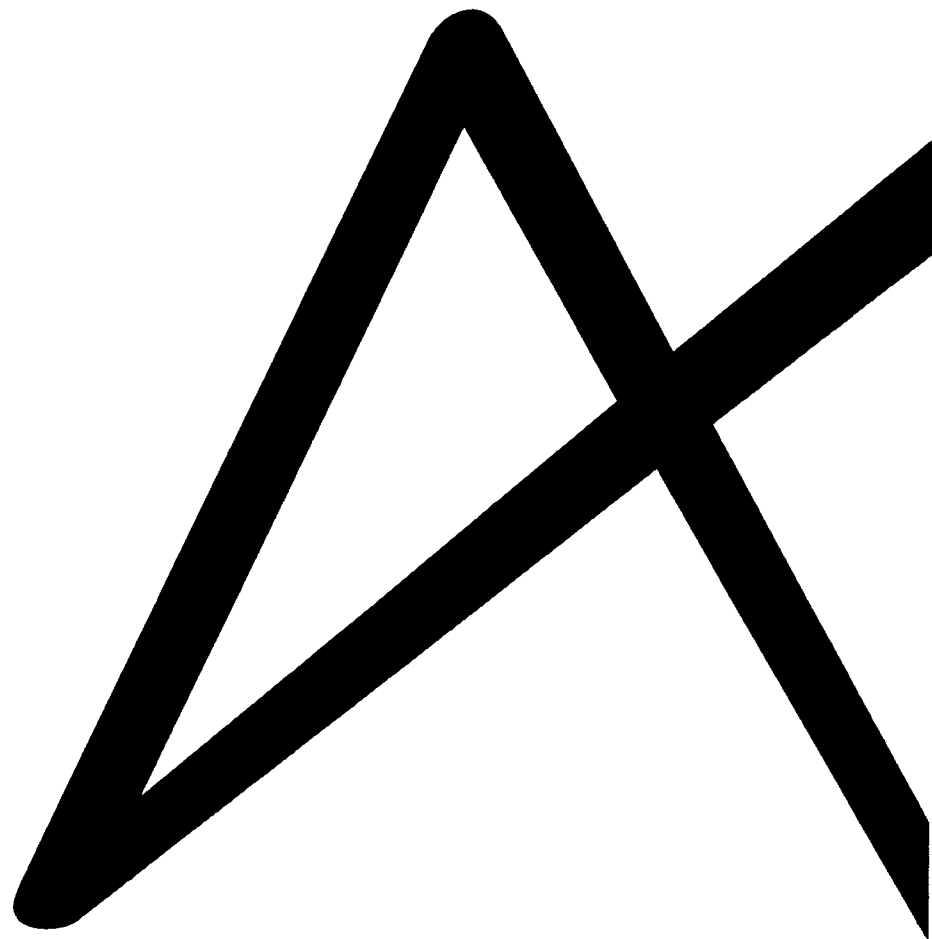
12 RUE Felix Guyon
97400 St Denis de la Réunion



Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	1
Attestation d'Expert Comptable	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
<i>Faits caractéristiques</i>	11
<i>Notes sur le bilan</i>	12
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	14
2. Liasse fiscale	15

Etats de synthèse des comptes



Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 12/09/2019, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SNC HELIODOM 22 relatifs à l'exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 10 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	
Chiffre d'affaires	59 097
Résultat net comptable (Bénéfice)	1 136 246

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à St Denis de la Réunion
Le 27/11/2020

Pour SEMAPHORES Expertise
Delphine Castella
Expert-comptable

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2020	Net 31/08/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				1 378 350
Constructions				7 072 192
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				8 450 542
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				135 090
Autres créances				1 250
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				5 000
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT				141 340
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL				8 591 882
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/08/2020	31/08/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 141 246	-1 022 873
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 136 246	-118 373
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		-1 136 246
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		9 726 878
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		1 250
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES		9 728 128
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL		8 591 882
(1) Dont à plus d'un an (a)		9 728 128
(1) Dont à moins d'un an (a)		
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

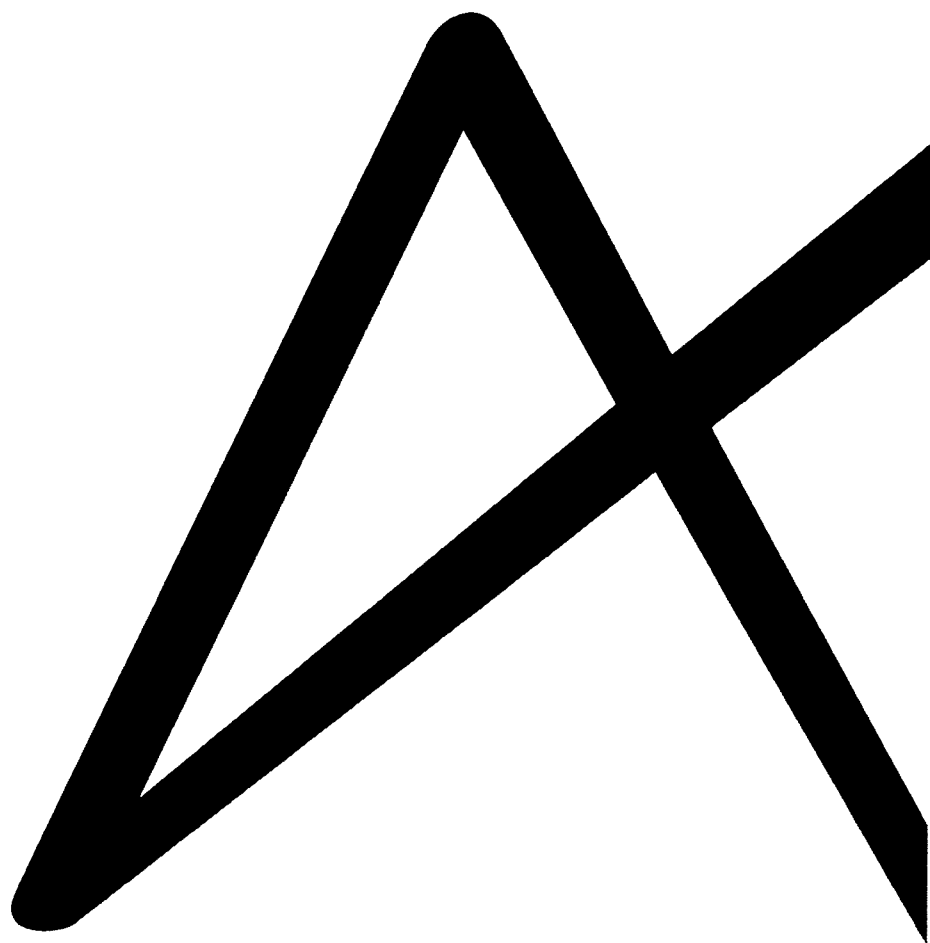
Compte de résultat

	France	Exportations	31/08/2020	31/08/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	59 097		59 097	380 817
Chiffre d'affaires net	59 097		59 097	380 817
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			59 097	380 817
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			15	6 250
Impôts, taxes et versements assimilés			1 546	
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			44 498	270 695
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			46 059	276 945
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			13 038	103 871
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			3 617 393	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			3 617 393	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			36 110	222 244
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			36 110	222 244
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			3 581 283	-222 244
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			3 594 321	-118 373

Compte de résultat (suite)

	31/08/2020	31/08/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	5 952 954	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	5 952 954	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	8 411 029	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	8 411 029	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-2 458 075	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	9 629 444	380 817
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 493 198	499 189
BENEFICE OU PERTE	1 136 246	-118 373
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SNC HELIODOM 22

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020, dont le total est de 0 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 136 246 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Faits caractéristiques

Caractéristiques des investissements

Le 6 avril 2012, la société Heliodom 22 a conclu un contrat de Vente en Etat Futur d'Achèvement (VEFA) avec la SCCV Le Murano. Les caractéristiques de l'investissement sont les suivantes :

- Acquisition d'un ensemble immobilier situé à Saint Denis de la Réunion 97400 La REUNION composé de 54 logements sociaux.
- Montant de la VEFA : 9.990.000,00 € TTC.

La Direction Régionale des Finances Publiques de la Réunion a délivré un agrément de principe le 27 janvier 2012. Le programme bénéficie de l'aide fiscale dans les conditions et limites prévues par l'article 217 undecies I du CGI.

Cet ensemble immobilier a été exploité par le bailleur social SIDR, un contrat de BEFA a été conclu entre la société Heliodom 22 et la SIDR. Le contrat court jusqu'au 7 ème anniversaire de la date de livraison. La date de mise en location de l'ensemble immobilier est le 21 octobre 2013.

Les engagements hors bilan liés à cette opération sont les suivants :

- La société Heliodom 22 s'engage à vendre l'ensemble immobilier à la SIDR ;
- La SIDR s'engage à respecter les conditions d'éligibilité au bénéfice des dispositions de l'article 217 undecies I du CGI et les conditions de l'accord de principe et de l'accord définitif à intervenir.

Autres faits caractéristiques de l'exercice

La société Heliodom 22 a cédé l'ensemble immobilier à la SIDR le 30 octobre 2019, pour un montant de 5.952.954,08 €.

Evènements postérieurs à l'exercice

L'objet social de la société Heliodom 22 étant réalisé au 31 aout 2020, la dissolution-liquidation de la société est prévue au plus tard le 31 décembre 2020.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 500 000 titres d'une valeur nominale de 0,01 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 22/11/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	-118 373
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-118 373
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-118 373
Total des affectations	-118 373

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

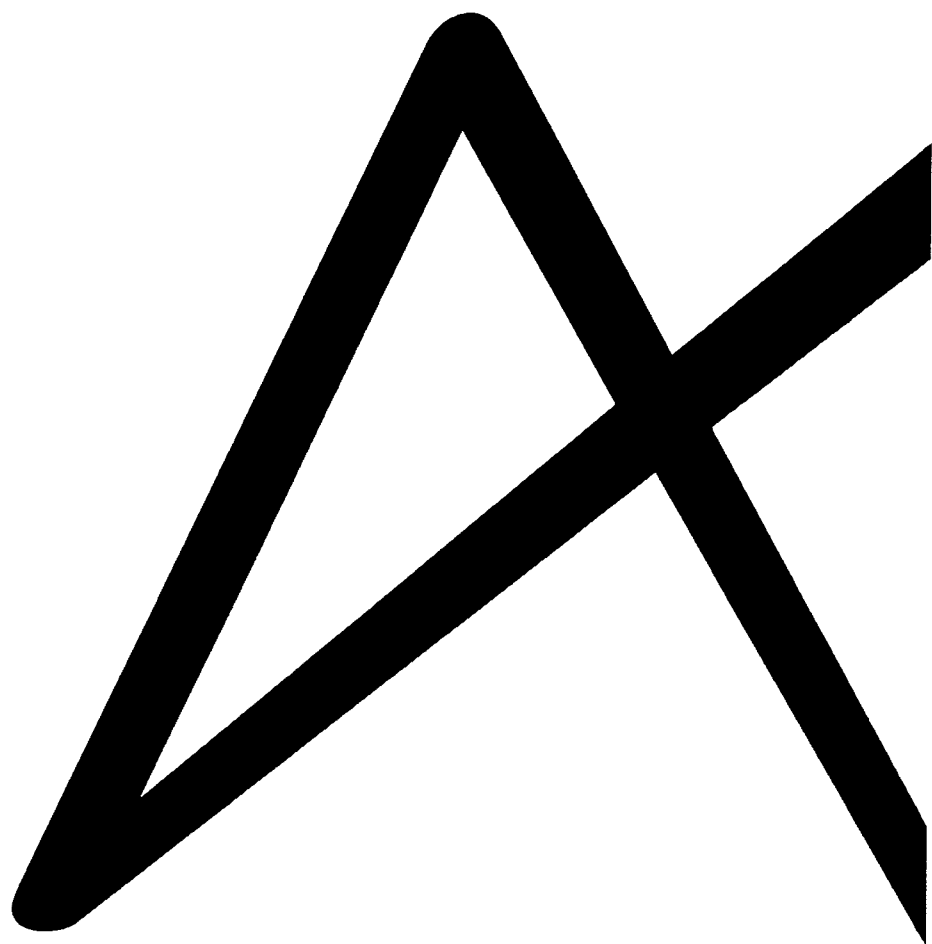
	Solde au 01/09/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2020
Capital	5 000				5 000
Report à Nouveau	-1 022 873	-118 373	-118 373		-1 141 246
Résultat de l'exercice	-118 373	118 373	1 136 246	-118 373	1 136 246
Total Capitaux Propres	-1 136 246		1 017 873	-118 373	

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	59 097		59 097
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	59 097		59 097

Liasse fiscale



Formulaire obligatoire
(art. 53 A ou 302 septies A bis
du Code Général des Impôts)

IMPÔT SUR LE REVENU

Timbre à date du service

01/09/2019

31/08/2020

Désignation de l'exploitant :		Adresse du domicile de l'exploitant :	
SNC HELIODOM 22			
Adresse de la direction de l'entreprise :		Ancienne adresse en cas de changement :	
12 RUE Felix Guyon C/o Sté Immobilière du département de 97400 St Denis de la Réunion			
SIRET	5 3 1 6 1 4 8 5 7 0 0 0 3 9		
Activités exercées : Supports juridiques de programmes		Personne inscrite au répertoire des métiers (cochez la case) ☐	

1 **Résultat fiscal** Bénéfice col. 1, Déficit col. 2 (report XN ou XO du 2058 A ou 370 ou 372 du 2033 B)

1 136 246

0

2 **Revenus de valeurs et capitaux mobiliers** (compris dans les résultats ci-dessus)

- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu

à déduire : quote-part des frais et charges correspondants

revenus nets exonérés (a - b)

- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu

a	
b	
c	
d	

Total c + d

3 **Total**

1 136 246

4 **Bénéfice imposable** (col. 1 - col. 2) ou **Déficit déductible** (col. 2 - col. 1)

1 136 246

4 bis **Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10 %**4 ter **Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art.204G du CGI)**

- Quote-part de subventions d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et des plus-values à court terme définies à l'article 39 duodecies.

- Moins-values à court terme définies à l'article 39 duodecies.

e	
f	

5 **Plus-values**taxées selon les règles prévues
pour les particuliersà court terme et à long terme
exonéréesà long terme imposables
au taux de 12,8 %à long terme différée de 2 ans
(art. 39 quinquies I-1 du CGI)dont plus-values à long terme exonérées
(art. 151 septies A du CGI) bisdont PVCT (art. 151 septies, art. 151
septies A et 238 quinquies du CGI) ter6 **Exonérations et Abattements**

Entreprise nouvelle art. 44 sexies

ZRR art. 44 quinquies

Autres dispositifs

ZFU art. 44 octies et 44 octies A

Zone franche d'activités
(art.44 quaterdecies)

Jeunes entreprises (JEI)

Zone de restructuration de défense
(art.44 terdecies)Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans
le secteur productif (art. 244 quater W)

Bassins urbains à dynamiser (BUD) (art.44 sexdecies)

Zone de développement prioritaire (art. 44 sepdecies)

Exonération ou
abattement pratiquésur les plus-values à
long terme imposables
au taux de 12,8 %sur le bénéfice
professionnel7 **BIC non professionnels (2031Bis)** a - BÉNÉFICE

b - DÉFICIT

Plus-values à court terme, subventions
d'équipement et indemnités d'assurance
pour perte d'un élément d'actif (art. 39 duodecies)Plus-values à court terme, exonérées (art.151
septies, 151 septies A et 238 quinquies)Plus-values nettes à long terme
imposable à 12,8 %Exonération ou abattement pratiqué sur le bénéfice
non professionnel (art. 44 sexies et suivants)

Moins-values à court terme (art. 39 duodecies)

Plus-values à long terme
exonérées (art. 151 septies A)8 **Régime des sociétés de personnes**

Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.

Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés

9 **Comptabilité informatisée**L'entreprise dispose t-elle
d'une comptabilité informatisée ?Si oui, indication
du logiciel utilisé :

Cegid Expert Comptabilité

ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. La notice 2033-NOT-SD est accessible sur le site www.impots.gouv.fr

Visa : CGA

Visueur conventionné

Nom, adresse, téléphone, Télécopie

- du comptable : SA SEMAPHORES EXPERTISE

Tél. : 0467138177

68 allée Allée de Mycènes 34000 MONTPELLIER

Télécopie :

- du conseil :

Tél. :

Télécopie :

- du CGA, de l'OMGA ou

Tél. :

du viseur conventionné :

Télécopie :

- N° d'agrément :

IMPÔT SUR LE REVENU

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2031

N° 2031 BIS
2020

Désignation de l'entreprise : SNC HELIODOM 22
(À ne remplir que sur les exemplaires en continu)

et date de clôture de l'exercice : 31/08/2020

Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48-1 et 48-2 ann. III au CGI).
(Si ce cadre est insuffisant, joindre à la présente déclaration un état du même modèle)

Identification, adresse, qualité (associé, associé-gérant, etc.) des associés, personnes physiques ou morales ①	BIC «B» ou BIC non profes- sionnels «M» ②	Quote-part du bénéfice ou du déficit ③ à prendre en consi- dération pour le calcul de la base d'imposition à l'impôt sur le revenu ou, éventuelle- ment à l'impôt sur les sociétés ③	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit ④
1	2	3	4
SA SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEMENT 12, RUE Felix Guyon 97400 SAINT-DENIS Societe SIDR	B	1 136 243	
SAS SAS DOMHELIO 12, RUE Félix Guyon 97400 ST DENIS Associé	B	2	

Sociétés en commandite simple ① montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année 0

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles ①, elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par
exercice: 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception

① Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067.

Montant des :	Exercice
– Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises). – Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.	

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS. (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2014, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18A. Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages
	Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)
	Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*)
	(*) A remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.

Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié, elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé. Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre à la déclaration 2031-SD une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.

PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT

Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value ④

④ Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt

	Bénéfice	Déficit
Locations meublées non professionnelles soumises aux contributions sociales par les organismes de sécurité sociale		
Autres locations meublées non professionnelles		
Location gérance		
Membre non professionnel de copropriété de cheval de course ou d'étalon		
Autres BIC non professionnels		
Résultat avant imputation des déficits antérieurs	à reporter case 7a	à reporter case 7b

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SNC HELIODOM 22					Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 12 RUE Felix Guyon 97400 St Denis de la Réunion						
Numéro SIRET* 5 3 1 6 1 4 8 5 7 0 0 0 3 9						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12			Durée de l'exercice précédent* 12			
					Exercice N clos le 31/08/2020	
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2
						Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012	
		Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028		030	
	Immobilisations financières* (1)		040		042	
	Total I (5)		044		048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070	
		Autres* (3)	072		074	
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084		086	
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Total II		096		098	
	Total général (I + II)		110		112	
PASSIF					Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	5 000	
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126		
	Réserves réglementées*			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)			131		
	Report à nouveau			134	(1 141 246)	
	Résultat de l'exercice			136	1 136 246	
	Provisions réglementées			140		
	Total I			142		
Provisions pour risques et charges			154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)			169		
	Produits constatés d'avance			174		
	Total III			176		
Total général (I + II + III)			180			
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SNC HELIODOM 22**Néant ☐ *Exercice N clos le
31/08/2020**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209		210	
			et livraisons	215		214	
	Production vendue	biens					
		services*	intracommunautaires	217		218	59 096
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)				222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production				224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
	Autres produits					230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	59 096
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	15
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243		1 546
	Rémunérations du personnel*					250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
	Dotations aux amortissements*					254	44 497
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259			262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)					264	46 058
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	13 038
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)				280	3 617 393
	Produits exceptionnels	(IV)				290	5 952 954
	Charges financières	(V)				294	36 109
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300	8 411 029
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)				306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	1 136 246
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	1 136 246	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318	
	Provisions non déductibles*					322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-not)					324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248		330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies I))		249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990		
	ZFANG (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. sepdecies)	993		
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit			346		350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648		
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite			641		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :					356	
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :						360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370	1 136 246
						372	

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420	1 378 350	422		424	1 378 350	426					
	Constructions	430	8 662 248	432		434	8 662 248	436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	10 040 598	492		494	10 040 598	496					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520	1 590 056	522	44 497	524	1 634 554	526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570	1 590 056	572	44 497	574	1 634 554	576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SNC HELIODOM 22

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES	III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI
Déficits imputés	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)
Déficits reportables	
Déficits de l'exercice	
Total des déficits restant à reporter	

IV DIVERS
Primes et cotisations complémentaires facultatives
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS
N° du centre de gestion agréé
Montant de la TVA collectée
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 (1)
1

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/08/2020

N° SIRET 5 3 1 6 1 4 8 5 7 0 0 0 3 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SNC HELIODOM 22

ADRESSE (voie) 12 RUE Felix Guyon

CODE POSTAL 97400

VILLE St Denis de la Réunion

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	500 001
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEMENT
N° SIREN (si société établie en France) 310863592 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 500 000
Adresse : N° 12 Voie RUE Felix Guyon
Code Postal 97400 Commune SAINT-DENIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

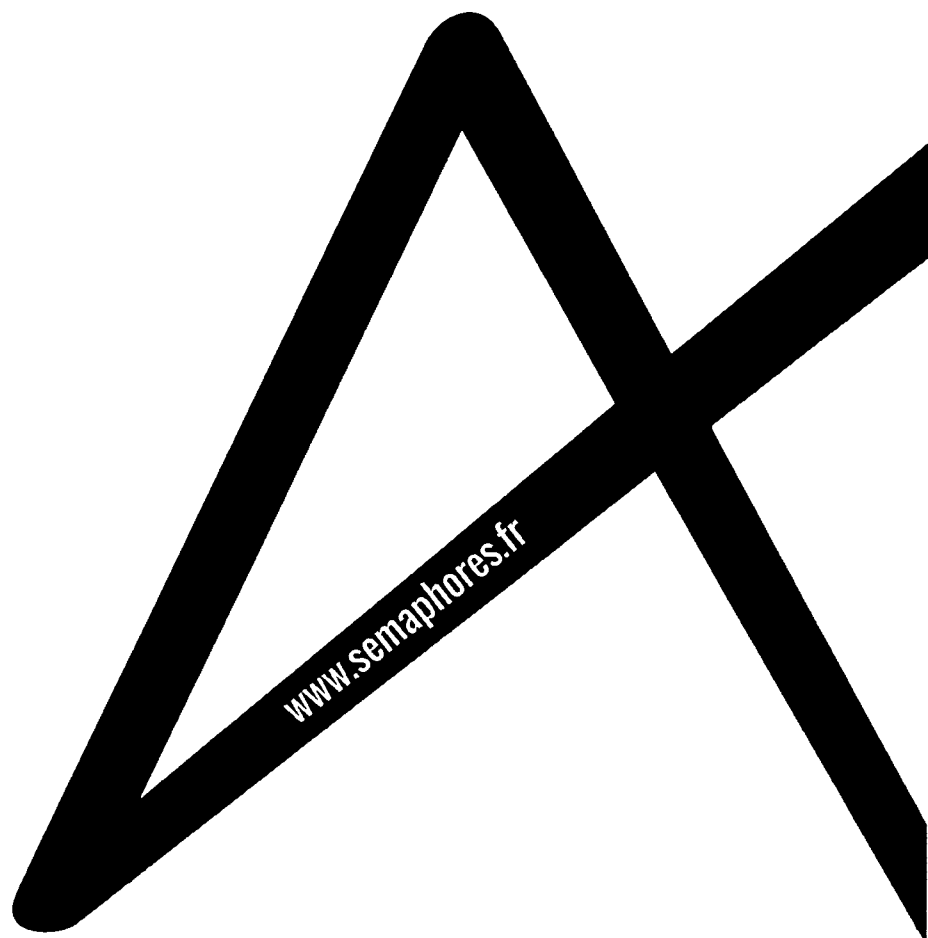
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

ETATS FINANCIERS 2020

Période du 01/09/2019 au 31/08/2020

HELIODOM 22

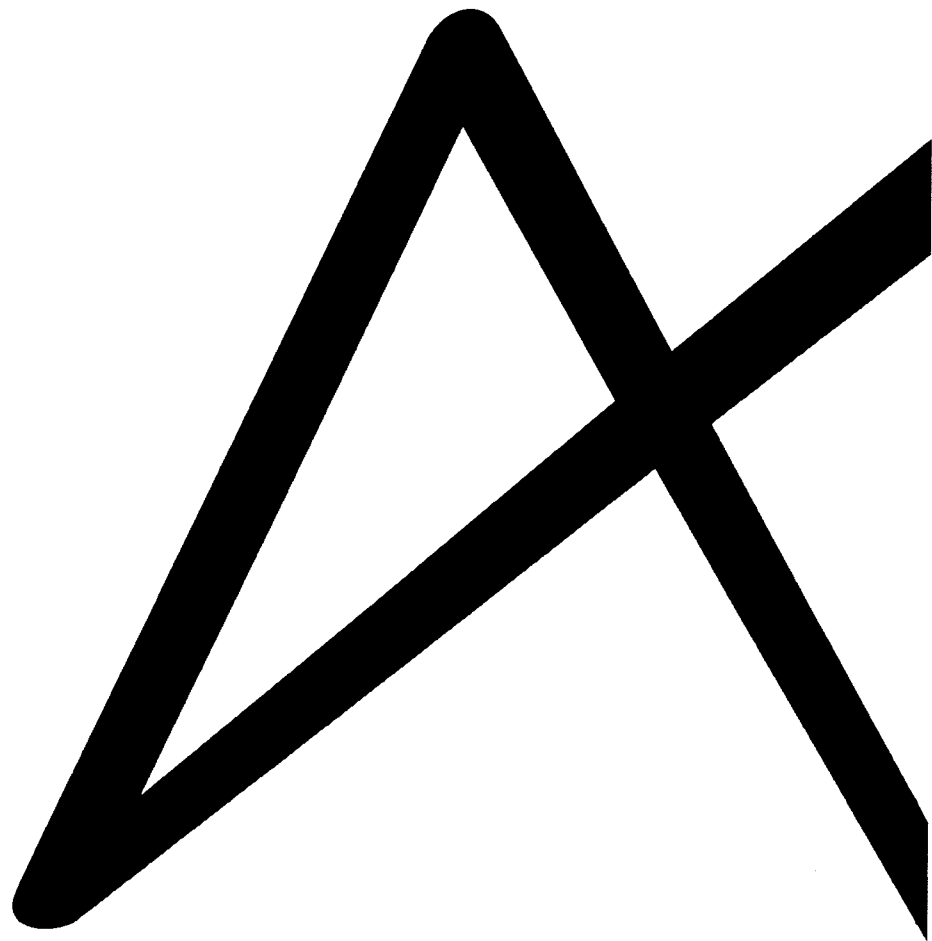
12 RUE Felix Guyon
97400 St Denis de la Réunion



 Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	1
Attestation d'Expert Comptable	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
<i>Faits caractéristiques</i>	11
<i>Notes sur le bilan</i>	12
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	14
2. Liasse fiscale	15

Etats de synthèse des comptes



Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 12/09/2019, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SNC HELIODOM 22 relatifs à l'exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 10 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	
Chiffre d'affaires	59 097
Résultat net comptable (Bénéfice)	1 136 246

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à St Denis de la Réunion
Le 27/11/2020

Pour SEMAPHORES Expertise
Delphine Castella
Expert-comptable

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2020	Net 31/08/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				1 378 350
Constructions				7 072 192
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				8 450 542
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				135 090
Autres créances				1 250
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				5 000
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT				141 340
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL				8 591 882
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/08/2020	31/08/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 141 246	-1 022 873
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 136 246	-118 373
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		-1 136 246
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		9 726 878
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		1 250
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES		9 728 128
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL		8 591 882
(1) Dont à plus d'un an (a)		9 728 128
(1) Dont à moins d'un an (a)		
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

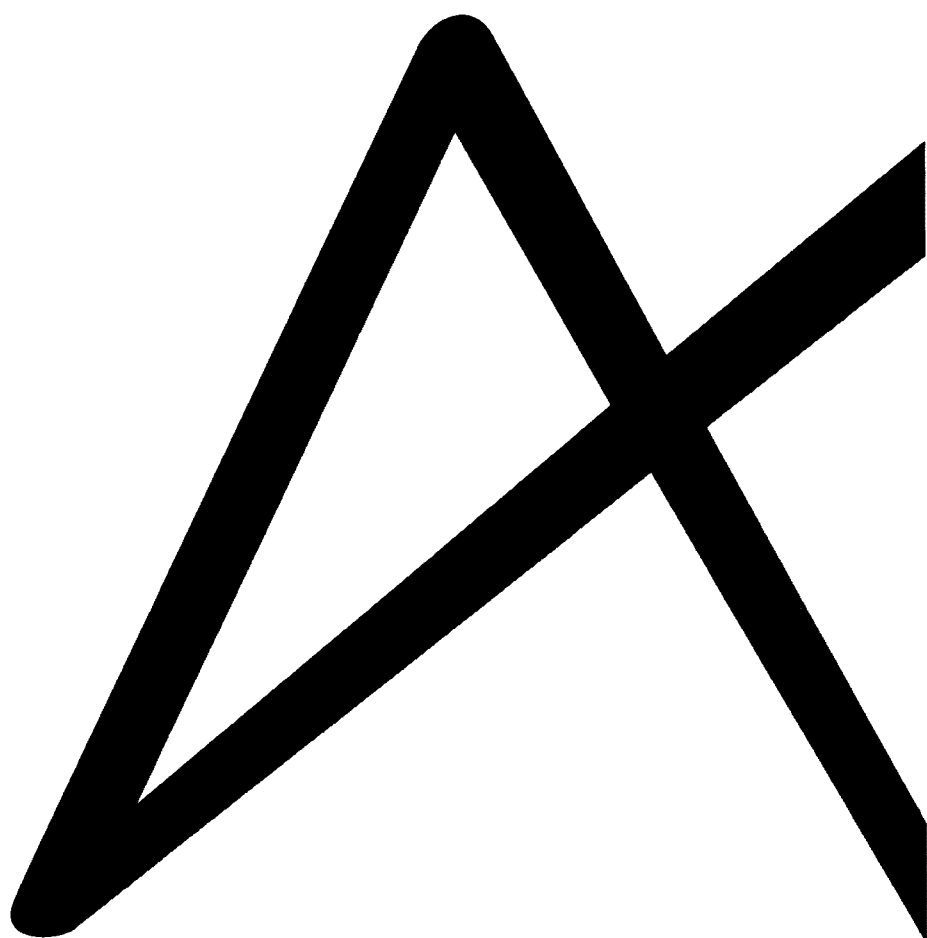
Compte de résultat

	France	Exportations	31/08/2020	31/08/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	59 097		59 097	380 817
Chiffre d'affaires net	59 097		59 097	380 817
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			59 097	380 817
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			15	6 250
Impôts, taxes et versements assimilés			1 546	
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			44 498	270 695
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			46 059	276 945
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			13 038	103 871
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			3 617 393	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			3 617 393	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			36 110	222 244
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			36 110	222 244
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			3 581 283	-222 244
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			3 594 321	-118 373

Compte de résultat (suite)

	31/08/2020	31/08/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	5 952 954	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	5 952 954	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	8 411 029	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	8 411 029	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-2 458 075	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	9 629 444	380 817
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 493 198	499 189
BENEFICE OU PERTE	1 136 246	-118 373
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SNC HELIODOM 22

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020, dont le total est de 0 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 136 246 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Faits caractéristiques

Caractéristiques des investissements

Le 6 avril 2012, la société Heliodom 22 a conclu un contrat de Vente en Etat Futur d'Achèvement (VEFA) avec la SCCV Le Murano. Les caractéristiques de l'investissement sont les suivantes :

- Acquisition d'un ensemble immobilier situé à Saint Denis de la Réunion 97400 La REUNION composé de 54 logements sociaux.
- Montant de la VEFA : 9.990.000,00 € TTC.

La Direction Régionale des Finances Publiques de la Réunion a délivré un agrément de principe le 27 janvier 2012. Le programme bénéficie de l'aide fiscale dans les conditions et limites prévues par l'article 217 undecies I du CGI.

Cet ensemble immobilier a été exploité par le bailleur social SIDR, un contrat de BEFA a été conclu entre la société Heliodom 22 et la SIDR. Le contrat court jusqu'au 7 ème anniversaire de la date de livraison. La date de mise en location de l'ensemble immobilier est le 21 octobre 2013.

Les engagements hors bilan liés à cette opération sont les suivants :

- La société Heliodom 22 s'engage à vendre l'ensemble immobilier à la SIDR ;
- La SIDR s'engage à respecter les conditions d'éligibilité au bénéfice des dispositions de l'article 217 undecies I du CGI et les conditions de l'accord de principe et de l'accord définitif à intervenir.

Autres faits caractéristiques de l'exercice

La société Heliodom 22 a cédé l'ensemble immobilier à la SIDR le 30 octobre 2019, pour un montant de 5.952.954,08 €.

Evènements postérieurs à l'exercice

L'objet social de la société Heliodom 22 étant réalisé au 31 aout 2020, la dissolution-liquidation de la société est prévue au plus tard le 31 décembre 2020.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 500 000 titres d'une valeur nominale de 0,01 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 22/11/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	-118 373
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-118 373
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-118 373
Total des affectations	-118 373

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

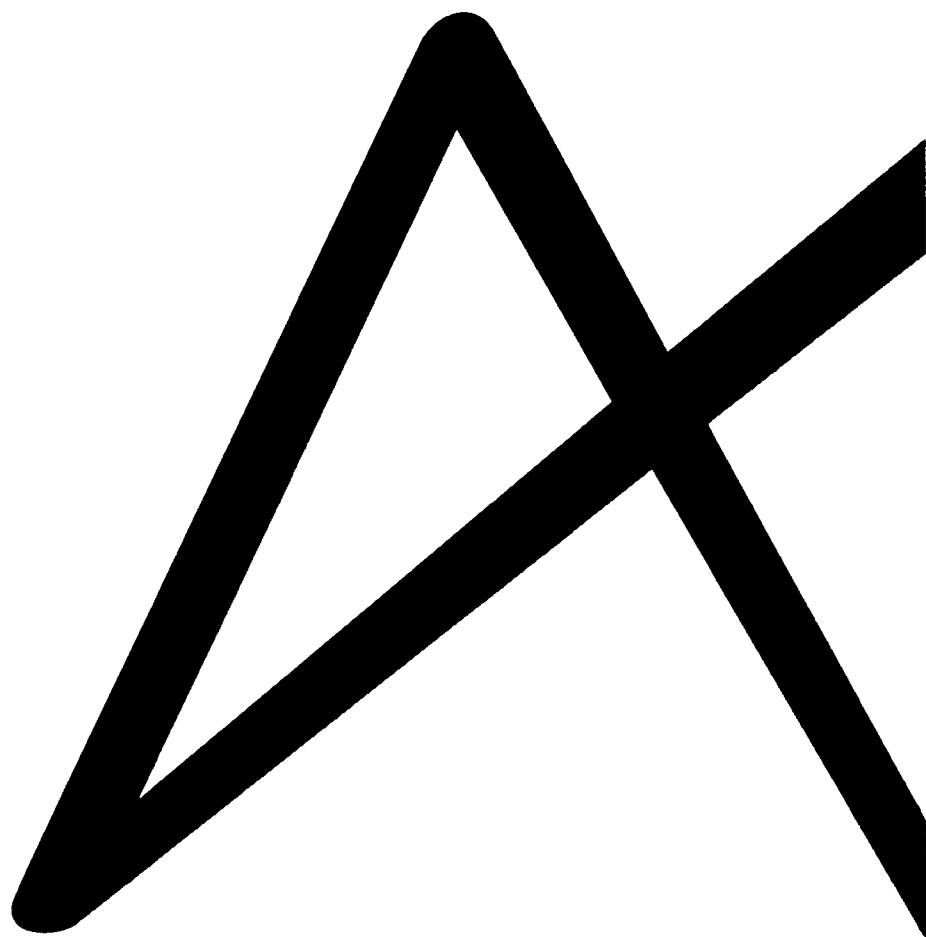
	Solde au 01/09/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2020
Capital	5 000				5 000
Report à Nouveau	-1 022 873	-118 373	-118 373		-1 141 246
Résultat de l'exercice	-118 373	118 373	1 136 246	-118 373	1 136 246
Total Capitaux Propres	-1 136 246		1 017 873	-118 373	

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	59 097		59 097
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	59 097		59 097

Liasse fiscale





IMPÔT SUR LE REVENU

Timbre à date du service

01/09/2019

31/08/2020

Désignation de l'exploitant :		Adresse du domicile de l'exploitant :	
SNC HELIODOM 22			
Adresse de la direction de l'entreprise :		Ancienne adresse en cas de changement :	
12 RUE Felix Guyon C/o Sté Immobilière du département de 97400 St Denis de la Réunion			
SIRET	5 3 1 6 1 4 8 5 7 0 0 0 3 9		
Activités exercées : Supports juridiques de programmes		Personne inscrite au répertoire des métiers (cochez la case) ☐	

1 Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col. 2 (report XN ou XO du 2058 A ou 370 ou 372 du 2033 B)		1 136 246	0
2 Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)			
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu		a	
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants		b	
revenus nets exonérés (a - b)		c	
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu		d	
		Total c + d	
3 Total		1 136 246	
4 Bénéfice imposable (col. 1 - col. 2) ou Déficit déductible (col. 2 - col. 1)		1 136 246	
4 bis Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10 %			
4 ter Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204G du CGI)			
- Quote-part de subventions d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et des plus-values à court terme définies à l'article 39 duodecies.		e	
- Moins-values à court terme définies à l'article 39 duodecies.		f	
5 Plus-values taxées selon les règles prévues pour les particuliers			
à long terme différée de 2 ans (art. 39 quinquies I-1 du CGI)		à court terme et à long terme exonérées	
à long terme imposables au taux de 12,8 %		à long terme imposables au taux de 12,8 %	
dont plus-values à long terme exonérées (art. 151 septies A du CGI)		dont PVCT (art. 151 septies, art. 151 septies A et 238 quinquies du CGI)	

6 Exonérations et Abattements			
Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐	ZRR art. 44 quinquies ☐	Autres dispositifs ☐	
ZFU art. 44 octies et 44 octies A ☐	Zone franche d'activités (art. 44 quaterdecies) ☐	Jeunes entreprises (JEI) ☐	
Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif (art. 244 quater W) ☐		Zone de restructuration de défense (art. 44 terdecies) ☐	
Exonération ou abattement pratiqué sur les plus-values à long terme imposables au taux de 12,8 %		Bassins urbains à dynamiser (BUD) (art. 44 sexdecies) ☐	
sur le bénéfice professionnel		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) ☐	

7 BIC non professionnels (2031Bis) a - BÉNÉFICE		b - DÉFICIT	
Plus-values à court terme, subventions d'équipement et indemnités d'assurance pour perte d'un élément d'actif (art. 39 duodecies)		Plus-values à court terme, exonérées (art. 151 septies, 151 septies A et 238 quinquies)	
Exonération ou abattement pratiqué sur le bénéfice non professionnel (art. 44 sexies et suivants)		Plus-values nettes à long terme imposables à 12,8 %	
Moins-values à court terme (art. 39 duodecies)		Plus-values à long terme exonérées (art. 151 septies A)	

8 Régime des sociétés de personnes	
Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.	
Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés	

9 Comptabilité informatisée	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité	
ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. La notice 2033-NOT-SD est accessible sur le site www.impots.gouv.fr	

Visa : CGA ☐		Viseur conventionné ☐	
Nom, adresse, téléphone, Télécopie			
- du comptable : SA SEMAPHORES EXPERTISE		Tél : 0467138177	
68 allée Allée de Mycènes 34000 MONTPELLIER		Télécopie :	
- du conseil :		Tél :	
		Télécopie :	
- du CGA, de l'OMGA ou du viseur conventionné :		Tél :	
		Télécopie :	
- N° d'agrément :			

IMPÔT SUR LE REVENU

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2031

N° 2031 BIS
2020

Désignation de l'entreprise : SNC HELIOM 22
(À ne remplir que sur les exemplaires en continu)

et date de clôture de l'exercice : 31/08/2020

Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48-1 et 48-2 ann. III au CGI).
(Si ce cadre est insuffisant, joindre à la présente déclaration un état du même modèle)

Identification, adresse, qualité (associé, associé-gérant, etc.) des associés, personnes physiques ou morales ①	BIC «B» ou BIC non professionnels «M» ②	Quote-part du bénéfice ou du déficit ③ à prendre en consi- dération pour le calcul de la base d'imposition à l'impôt sur le revenu ou, éventuelle- ment à l'impôt sur les sociétés ③	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
1	2	3	4
SA SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEMENT 12, RUE Felix Guyon 97400 SAINT-DENIS Societe SDR	B	1 136 243	
SAS SAS DOMHELIO 12, RUE Félix Guyon 97400 ST DENIS Associé	B	2	

Sociétés en commandite simple ① montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année 0

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles ①, elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par
exercice: 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception

① Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067.

Montant des :	Exercice
– Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises). – Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.	

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS. (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2014, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18A. Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
	Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)	
	Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*)	
	(*) A remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.	

Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié, elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé. Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre à la déclaration 2031-SD une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.

PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT

Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value ①

① Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt

	Bénéfice	Déficit
Locations meublées non professionnelles soumises aux contributions sociales par les organismes de sécurité sociale		
Autres locations meublées non professionnelles		
Location gérance		
Membre non professionnel de copropriété de cheval de course ou d'étafon		
Autres BIC non professionnels		
Résultat avant imputation des déficits antérieurs	à reporter case 7a	à reporter case 7b

Désignation de l'entreprise SNC HELIODOM 22					Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 12 RUE Felix Guyon 97400 St Denis de la Réunion						
Numéro SIRET* 5 3 1 6 1 4 8 5 7 0 0 0 3 9						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12			Durée de l'exercice précédent* 12			
					Exercice N clos le 31/08/2020	
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012	
		Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028		030	
	Immobilisations financières* (1)		040		042	
	Total I (5)		044		048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070	
		Autres* (3)	072		074	
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084		086	
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Total II		096		098	
Total général (I + II)		110		112		
PASSIF					Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	5 000	
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126		
	Réserves réglementées*			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)			131		
	Report à nouveau			134	(1 141 246)	
	Résultat de l'exercice			136	1 136 246	
	Provisions réglementées			140		
	Total I			142		
Provisions pour risques et charges			Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)			169		
REVENUS	Produits constatés d'avance			174		
	Total III			176		
	Total général (I + II + III)			180		
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SNC HELIODOM 22**Néant ☐ *Exercice N clos le
31/08/2020**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209	210	
		et livraisons	215	214	
	Production vendue	biens			
		services*	217	218	59 096
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)		222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production		224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	59 096
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stocks (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*			240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	15
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	1 546
	Rémunérations du personnel*			250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
	Dotations aux amortissements*			254	44 497
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259 dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260		262	
	Total des charges d'exploitation (II)			264	46 058

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)	280	3 617 393
	Produits exceptionnels	(IV)	290	5 952 954
	Charges financières	(V)	294	36 109
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348	(VI)	300 8 411 029
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)	306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310 1 136 246

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2

		312	1 136 246	314
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles*	322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)	324		
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpes - cts d'associés 247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM 248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D) 249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A) 987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A) 989	
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quinquies)	138
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993
	Créance due au report en arrière du déficit		346	350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)		655	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		643	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		645	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		647	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		648	
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite		641	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352 1 136 246	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :	356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370 1 136 246	372

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SNC HELIODOM 22										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420	1 378 350	422		424	1 378 350	426													
	Constructions	430	8 662 248	432		434	8 662 248	436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446													
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476													
Immobilisations financières		480		482		484		486													
TOTAL		490	10 040 598	492		494	10 040 598	496													
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520	1 590 056	522	44 497	524	1 634 554	526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536													
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566													
TOTAL		570	1 590 056	572	44 497	574	1 634 554	576													
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5															
		6	7	8	9	10															
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595													
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SNC HELI DOM 22

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/08/2020

N° SIRET 5 3 1 6 1 4 8 5 7 0 0 0 3 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SNC HELIODOM 22

ADRESSE (voie) 12 RUE Felix Guyon

CODE POSTAL 97400

VILLE St Denis de la Réunion

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	500 001
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEMENT
 N° SIREN (si société établie en France) 310863592 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 500 000
 Adresse : N° 12 Voie RUE Felix Guyon
 Code Postal 97400 Commune SAINT-DENIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.